

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 22 mai 2025

Convocation du : 15 mai 2025

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le vingt-deux mai à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Lahcem AIT EL HAJ, Grégory PICKEU, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Céline LEROUX, Arnaud MARIE, Bernard HAESEBROECK, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Laurent DERONNE, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thomas BLACTOT

DE25.047

FINANCES
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE 2025

Autorisation - Approbation

(38)

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2025.

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée. Il s'agit maintenant d'individualiser les subventions allouées aux associations.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

Nature Fonction	Nom de l'association	2024 Montant perçu	2025 Montant proposé 75 %
65748/30	Associations patriotiques		
	- Anciens Combattants	306 €	230 €
	Comités de quartier		
	- Comité d'entraide et d'animation que quartier du Bizet	1 381 €	1 036 €
	- Comité des fêtes de la Route d'Houplines	767 €	575 €
	- Comité des fêtes et d'entraide des Près du Hem	1 343 €	1 007 €
	- Comité des fêtes et d'entraide du quartier Ile de Flandre	997 €	748 €
65748/30	- Comité du Rond Point / Saint Roch	1 150 €	863 €
	Aides aux associations		
	- Amicale pour le don du sang bénévole	536 €	402 €
	- Espace Associatif Armentiérois	2 609 €	1 957 €
	- Les Amis du Jumelage	1 150 €	863 €
	- FNACA	460 €	345 €
	- Amicale du Personnel	10 020 €	7 515 €

65748/30	Associations Sportives		
	- Amis Réunis Armentiérais	767 €	575 €
	- Archers Réunis Saint Sébastien		
	- Action Vélo	1 726 €	1 295 €
	- Armétières Pétanque Club	767 €	575 €
	- Association des Petits Pêcheurs Armentiérais	997 €	748 €
	- Boxing Club Armentières	5 657 €	4 243 €
	- Ch'ti Pilote d'Armentières	383 €	287 €
	- Club Canoë Kayak	1 150 €	863 €
	- Coeurs en Marche	72 €	54 €
	- Cyclo Club	7 672 €	5 754 €
	- Handball Club	6 110 €	4 583 €
	- Lutte	800 €	600 €
	- Zodiaque	3 107 €	2 330 €
65748/316	Actions culturelles		
	- Amis de la Cité de la Toile	306 €	230 €
	- Amicale Philatélique	414 €	311 €
	- Cercle Vocal de la Lys	1 074 €	806 €
	- Choral Armentiérais	1 074 €	806 €
	- Culture et Liberté	4 603 €	3 452 €
	- Groupe Bonne Nouvelle	383 €	287 €
	- Harmonie du Commerce	4 795 €	3 596 €
	- Les Amis des Orgues Armentiérais	536 €	402 €
	- Les Fous à Réaction *	3 835 €	2 000 € *
	- Mat'88 PDD	461 €	346 €
65748/338	Autres Activités		
	- F.L.E.S.D Les Jouveignes	154 €	116 €
	- Union Syndicale des Jardins Ouvriers	292 €	219 €
65748/425	Services à caractère social pour personne en situation de handicap		
	- Club de Loisirs les Papillons Blancs	300 €	225 €
65748/428	Autres œuvres sociales		
	- Les Blouses Roses	115 €	86 €
	- Femmes Solidaires	154 €	116 €
	- Primeurs Solidaires	360 €	270 €
65748/4212	Actions en faveur de la famille		
	- Association des Familles	461 €	346 €

65748/4238	Actions en faveur du 3ème âge	6 640 €	4 980 €
65748/61	Interventions socio-économiques		
	- Association le Bel Age		
	- Comité Armentiérois d'Aide au Logement	767 €	575 €
	- Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés	342 €	257 €
	- C.F.D.T Union Locale des Retraités et Pré-retraités	614 €	461 €
	- Force Ouvrière des retraités et pré-retraités privé et secteur public	630 €	473 €

* l'association Les Fous à Réaction a sollicité une subvention inférieure à 75 % de leur subvention 2024.

Le versement de ces subventions se fera en une fois en août 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versements ci-dessus.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 abstentions : groupe «Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

N'ont pas pris part au vote :

Pour le Comité de Quartier Ile de Flandre : Martine COBBAERT

Pour le Comité de Quartier Rond Point/Saint Roch : Dominique BAILLEUL

Pour l'Espace Associatif Armentiérois : Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Alexis DEBUISSON, Hans LANDLER

Pour les Amis du Jumelage : Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX, Martine COBBAERT, Véronique NAEYE

Pour les Amis de la Cité de la Toile : Hans LANDLER

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Thomas BLACTOT
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Jean-Michel MONPAYS